

Notre Réseau Associatif

« outil au service du syndicalisme solidaire »



Vous avez entre les mains tous les éléments de la 9^e Assemblée Générale. Celle-ci a rassemblé 380 participants dont 300 délégués. Au terme d'un processus de plusieurs mois de rencontres, débats en lien avec les Associations du Réseau ANCAV-TT, les adhérents ont élaboré et voté les documents ci-joints.

Des centaines d'élus et mandatés, exerçant leurs responsabilités dans des entreprises très différentes ou dans des Associations de proximité, mais confrontés aux mêmes problématiques en matière de vacances, de loisirs et de culture, ont ainsi pu échanger des expériences, enrichir les documents versés au débat des délégués à notre 9^e Assemblée Générale.

Cette appropriation de la revendication du droit aux vacances de qualité pour tous, son actualité, doivent aider à ce qu'elle devienne celle du plus grand nombre.

Dans ce sens, la 9^e Assemblée Générale a décidé de relever le défi du pari Associatif, celui d'un Réseau

Associatif permettant de travailler, dans la proximité, la réponse aux besoins.

Il nous faut, pour répondre aux attentes, une dynamique de développement amplifiée. Pour cela, les adhérents de l'ANCAV-TT ont modifié les statuts, permettant ainsi de les mettre au service des orientations qu'ils ont votées lors de la 9^e Assemblée Générale de l'ANCAV-TT.

Celle-ci a également décidé des termes d'une nouvelle Convention de Partenariat établissant des règles claires avec notre partenaire privilégié TOURISTRA VACANCES, l'opérateur du Tourisme Social.

Se tourner résolument vers toutes celles et ceux qui peuvent jouer un rôle dans l'expression du droit aux vacances de qualité pour tous, c'est ce à quoi se sont attachés les délégués dans les décisions prises lors de la 9^e Assemblée Générale de l'ANCAV-TT.

La nouvelle direction élue, rajeunie et féminisée, se doit de prendre en compte les transformations entreprises et de les amplifier avec toutes celles et tous ceux qui peuvent jouer un rôle, tenir une place dans la conquête du droit aux vacances de qualité pour tous.

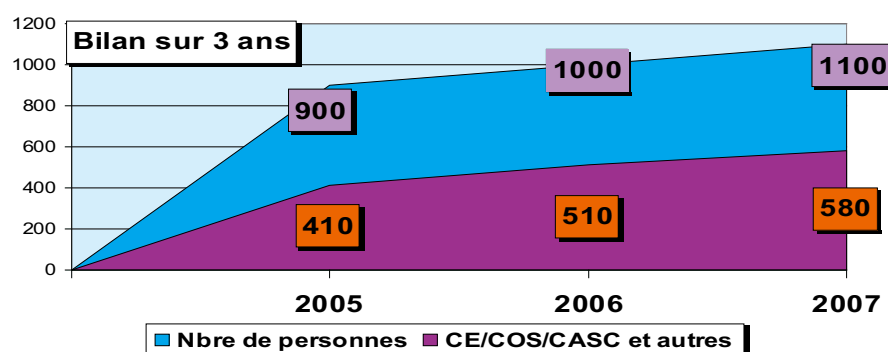
Ensemble, tous ensemble, relevons ce nouveau défi.



2004/2007 : Quelle activité ? Quel bilan ?

Des initiatives qui ont ponctué notre activité

- ☉ Assemblée Générale Extraordinaire le 2 février 2006
- ☉ Premier Forum National des Associations en octobre 2006
- ☉ Rencontre des COS/CASCS en lien avec la Fédération des Services Publics
- ☉ Participation au Salon National des CE/COS/CASCS-CHSCT et, au sein de celui-ci :
 - ↳ Rencontre PME/PMI en lien avec les Fédérations de la Métallurgie, de la Chimie et du Commerce
 - ↳ Débat sur le Tourisme Alternatif et Solidaire



Plus de 1 500 Collectivités et 3 000 élus rencontrés

Des convergences pour construire l'avenir

- ☉ 2006 : signature du prolongement de la Déclaration Commune de l'UNAT et des Confédérations Syndicales



- ☉ Des Partenariats avec : Léo Lagrange, UNCOVAC, LSR, LVJ, UCPA, ULVF...

À prolonger et élargir

Un Patrimoine au service du droit aux vacances

- ☉ Trois nouveaux Villages pour notre Pôle de Tourisme Social : Mont-Dore, Mesquer, Dives-sur-Mer
- ☉ Deux nouvelles Sociétés Civiles : Vaison la Romaine, La Plagne Montalbert
- ☉ Une future Société Civile : Taglio

19 Villages en copropriété de CE/COS/CASC et Collectivités, pour un capital social de 130 Millions d'€

Un Réseau Associatif pour répondre aux besoins

- ☉ 30 Associations couvrant 67 départements, où 110 professionnels et 100 bénévoles agissent au quotidien
- ☉ Des perspectives pour une couverture plus large du territoire : Aquitaine, Nord-Pas de Calais, Picardie
- ☉ Des Associations au service de 120 000 ayants droit « Individuels » et plus d'1 million « Collectifs ».

Des actions solidaires qui créent du lien social

- ↳ Journées à la mer, à la montagne
- ↳ Des fêtes, des rencontres, des Arbres de Noël mutualisés

Une Politique Financière au service de nos objectifs

Le Rapport Financier a été adopté à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

■ Les comptes de résultat 2005/2006 au 31 octobre
Il faut examiner la situation financière au regard du Plan de Travail décidé à notre 8^e Assemblée Générale (voir Bilan).

Cela a engendré des dépenses supplémentaires et les cotisations des adhérents n'ont pas permis d'obtenir un résultat net en positif.

- ☉ 31/10/2005 :
 - ↳ 12 437 €
- ☉ 31/10/2006 :
 - ↳ 47 258 €

Si les trois ans écoulés accusent une non progression de l'adhésion, plusieurs causes expliquent ce phénomène : casse et restructurations des entreprises, fermetures, délocalisations...

Sur cette même période, 30 nouvelles Collectivités sont devenues adhérentes, nous permettant de garder une stabilité en nombre d'adhérents.

■ Estimation du Budget 2007 au 10^e mois de l'année
Nous pensons que l'exercice 2007 peut être un exercice excédentaire à condition que toutes les cotisations soient effectivement réglées à l'ANCAV-TT et que les lignes de charges restent stables.

Sur cet exercice, nous constatons que ce sont bien les dépenses liées à notre activité politique qui sont en augmentation permanente.

■ Les grandes lignes du Budget Prévisionnel 2008
Celui-ci doit prendre en compte les orientations votées lors de notre 9^{ème} Assemblée Générale.

Le nombre d'adhérents doit rester un axe essentiel de notre santé économique. La conquête de nouveaux adhérents permettrait de renforcer nos partenariats et de dégager ainsi des moyens supplémentaires améliorant les flux de la trésorerie.

Nous avons également besoin de stabiliser la masse salariale et de renforcer encore les moyens nécessaires pour mener à bien notre objectif politique, notamment en trois directions :

- ☉ Communication
- ☉ Déplacements/Missions
- ☉ Formation

Le Budget Formation devra être augmenté pour répondre aux besoins notamment en direction des élus de Comités d'Entreprise siégeant dans les Sociétés Civiles.

Enfin, nous devons poursuivre l'effort de dotation, notamment en direction du Fonds Associatif, et ceci en lien avec le vote de notre Projet Associatif.



9^e Assemblée Générale

Une plus grande représentativité des adhérents

Déjà en 2004, par rapport à la 7^e Assemblée Générale, nous avons progressé dans la présence et la représentativité des adhérents.

À La Napoule, nous confirmons et amplifions cette tendance.

En 2004, ce sont 83,4 % des adhérents présents ou représentés. En 2007 nous sommes à 87,8 % et 268 délégués, hors organisations de la CGT et CE/COS/CASC non-copropriétaires.

Plus de femmes, plus de jeunes, mais encore des efforts à faire !

	2004	2007
Femmes	18 %	22,59 %
Moyenne d'âge	51	49

De nouvelles professions présentes



- ☉ FRANCE Télécom
- ☉ Travailleurs de l'État

De nouvelles catégories professionnelles

- ☉ Intérimaires

Un Conseil d'Administration renouvelé

Un Conseil d'Administration à l'image de nos ambitions...

La 9^e Assemblée Générale de l'ANCAV-TT a élu à l'unanimité une nouvelle direction qui a la responsabilité de mettre en œuvre les orientations votées lors de celle-ci par les délégués.

En à peine deux mandats, nous avons su renouveler près de 90 % du Conseil d'Administration. Nous devons maintenant nous atteler à travailler les questions liées au rajeunissement et à la féminisation de l'équipe dirigeante de l'ANCAV-TT. C'est l'un des objectifs essentiels fixés par notre 9^e Assemblée Générale pour l'avenir de notre Pôle.

Amplifier notre démarche pour répondre aux besoins de déploiement du Patrimoine et du Réseau Associatif pour plus de mutualisation et de solidarité, en un mot : faire de l'ANCAV-TT un outil de la CGT encore plus efficace pour le droit aux vacances de qualité pour tous, au service de tous les salariés dans leur diversité.

C'est cela qui a conduit les délégués à notre 9^e Assemblée Générale à faire évoluer les Statuts vers la création de deux nouveaux Collèges : Organisations de la CGT et Collectivités non-copropriétaires, marquant ainsi notre volonté d'ouvrir des perspectives de vacances solidaires en direction de tous les salariés dépourvus d'instances représentatives du personnel et de moyens.

La nouvelle direction de l'ANCAV-TT est composée de 97 membres dont 22 femmes, soit 23 % du Conseil d'Administration (elles étaient 16 dans le CA sortant, soit 7,2 %).

La moyenne d'âge est ramenée à 48,9 ans, soit de 2 ans plus jeune que le CA sortant.

Cette équipe dirigeante, riche de l'expérience de chacune et chacun, aura à cœur d'être une équipe solidaire, proche des attentes et à l'écoute des besoins, au service du syndicalisme et de la mise en œuvre des orientations que notre 9^e Assemblée générale a décidées.

Les copropriétaires non-adhérents, peuvent, s'ils le souhaitent, commander à l'ANCAV-TT un DVD du déroulement intégral de la 9^e Assemblée Générale.